

2.—Capacité en h.p. des turbines hydrauliques installées au Canada, par province, au 31 décembre 1925-40

NOTE.—Les statistiques comparables des années 1900-1919, inclusivement, paraissent à la page 375 de l'Annuaire de 1939 et celles des années 1920-24, à la page 373 de l'Annuaire de 1940.

Année	I.P.-E.	Nouvel- le- Ecosse	Nouveau- Brun- swick	Québec	Ontario	Mani- toba	Saskat- chewan	Alberta	Colom- bie Bri- tanni- que	Total ¹
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
1925...	2,274	65,637	42,271	1,749,975	1,802,562	183,925	35	34,532	443,852	4,338,262
1926...	2,274	66,147	47,131	1,886,042	1,808,246	227,925	35	34,532	463,852	4,549,383
1927...	2,274	68,416	47,131	2,069,518	1,832,655	255,925	35	34,532	475,232	4,798,917
1928...	2,439	74,356	67,131	2,387,118	1,903,705	311,925	35	34,532	554,792	5,349,232
1929...	2,439	109,124	112,631	2,595,430	1,952,055	311,925	35	70,532	559,792	5,727,162
1930...	2,439	114,224	133,681	2,718,130	2,088,055	311,925	42,035	70,532	630,792	6,125,012
1931...	2,439	111,999	133,681	3,100,330	2,145,205	390,925	42,035	70,532	655,992	6,666,337
1932...	2,439	112,167	133,681	3,357,320	2,208,105	390,925	42,035	71,597	713,792	7,045,260
1933...	2,439	112,167	133,681	3,493,320	2,355,105	390,925	42,035	71,597	717,602	7,332,070
1934...	2,439	116,367	133,681	3,703,320	2,355,755	390,925	42,035	71,597	717,717	7,547,035
1935...	2,439	116,367	133,681	3,853,320	2,560,155	392,825	42,035	71,597	718,497	7,909,115
1936...	2,439	120,667	133,681	3,883,320	2,561,905	392,825	42,035	71,597	718,922	7,945,590
1937...	2,439	123,437	133,681	3,999,686	2,577,380	405,325	61,035	71,597	719,972	8,112,751
1938...	2,617	130,617	133,347	4,031,063	2,582,959	420,925	61,035	71,997	738,013	8,190,772
1939...	2,617	131,717	133,347	4,084,763	2,596,799	420,925	90,835	71,997	738,013	8,289,212
1940...	2,617	139,217	133,347	4,320,943	2,597,595	420,925	90,835	71,997	738,763	8,584,438

¹ Comprend les totaux du Yukon. La capacité des turbines du Yukon était de 13,199 h.p. de 1925 à 1934 et de 18,199 de 1935 à 1940.

Analyse des installations globales de forces hydrauliques.—Pour les fins de cette revue, les installations actuelles de 8,584,438 h.p. sont divisées dans le tableau 3 sous trois en-têtes principaux: usines centrales électriques, pulperies et papeteries et installations pour autres fins.

La plus grande de ces trois classes et celle qui croît le plus rapidement, soit les usines centrales électriques (un relevé complet des usines centrales électriques est donné dans les sous-sections de la Section 2), fournit 88.4 p.c. de tous les aménagements actuels du Canada et produit 98 p.c. de toute l'électricité vendue ou exportée.

L'industrie de la pulpe et du papier à elle seule contribue 649,801 h.p. ou 7.6 du total. Il n'est pas possible d'établir d'une manière définitive quelle proportion de cette quantité est utilisée pour l'opération de moteurs, mais les chiffres du dernier recensement indiquent une force approximative de 350,000 h.p. Naturellement l'industrie couvre un pourcentage beaucoup plus grand que ces 649,801 h.p., parce que les pulperies et papeteries achètent à peu près un tiers de la production globale des usines centrales électriques et consomment plus de 45 p.c. de cette quantité pour actionner ses moteurs. Les derniers chiffres connus indiquent que les pulperies et papeteries du Canada ont des moteurs installés pour une force de 1,250,000 h.p., actionnés par cette énergie. Les 55 p.c. qui restent de l'énergie achetée sont utilisés pour la génération de vapeur dans les bouilloires électriques.

La colonne 3 du tableau 3 montre les installations autres que celles des centrales électriques et des pulperies et papeteries—un total de 346,912 h.p. Ces chiffres comprennent les forces hydrauliques aménagées pour fournir l'électricité ou la force motrice aux industries minérales et électrochimiques, usines de pompage des municipalités, tramways électriques, et à un grand nombre de scieries, meuneries et autres industries par tout le Canada. Ici encore il n'y a pas de division naturellement établie entre la force hydraulique simple et la force hydroélectrique.